



Bulletin Officiel

N° 5209 Vendredi 14 Octobre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- 3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR 4

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CARTHAGE CEMENT 5-6

NEW BODY LINE 7

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV 8

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2016 » 9-13

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 14-18

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE :

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA - SOPAT - 19-22

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE HL (2016-2) 23

COURBE DES TAUX

24

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

25-26

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

- SO.TE.TEL

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30/06/2016

- GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2016, au plus tard le 20 octobre 2016.

<table border="1" style="margin: 0 auto; width: 200px;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">AVIS DES SOCIETES</td> </tr> </table>					AVIS DES SOCIETES
AVIS DES SOCIETES					
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>					
SOCIETE.....					
Siège social :					
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre					
<u>Indicateurs :</u>					
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1	
<u>Commentaires</u>					
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 					
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.					
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :					
<ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 					
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :					
<ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 					

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

-STIP-

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'opération d'offre publique d'achat obligatoire - OPA - sur les actions de la société « STIP », au prix de 1,620 dinars, ouverte du lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 a été clôturée à cette dernière date.

Par cette opération, AFRICA HOLDING, vise l'acquisition de 2 397 351 actions STIP représentant 56,97% du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, l'initiateur de cette OPA détenait 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (La STIP détient une quantité de 32 84 5 de ses propres actions).

En date du 30/08/2016, l'initiateur de cette OPA a franchi à la hausse, suite à une acquisition en bourse, le seuil de 50% et détient ainsi 2 300 141 actions, représentant 54,66% du capital de la société STIP.

2- A la date limite de dépôt des plis relatifs à l'opération précitée, fixée pour le vendredi 30 septembre 2016 à 17h00, **680 879** titres (**16,18%** du capital) ont été offerts en réponse à l'OPA obligatoire, dont ci-après le détail :

Société de Bourse	Nombre d'ordres	Quantité
COFIB CAPITAL FINANCES	10	670 820
ATTIJARI INTERMEDIATION	4	1 348
STB-FINANCE	20	709
UIB-FINANCE	4	3 415
BIAT-CAPITAL	3	1 169
AXIS	1	1 000
TUNISIE VALEURS	7	2 418
Total	49	680 879

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société LAND'OR

Siège social : Bir Jedid Khélidia Ben Arous

La société LAND'OR informe ses actionnaires ainsi que le grand public que dans le cadre du développement international de l'activité de l'entreprise un contrat de collaboration vient d'être signé avec la société KRAFTHeinz Africa and Middle East FZE. Ce contrat prévoit la production par LAND'OR d'une partie de la gamme fromage de la société KraftHeinz et, ce, pour des régions telle que l'Afrique du nord et le moyen orient.

Kraft un des acteurs mondiaux majeurs dans l'industrie du fromage et qui opère depuis plus d'une centaine d'année. L'entreprise est aujourd'hui la cinquième entreprise au monde pour les catégories alimentation et boissons. Elle est présente dans plus d'une cinquante de pays et affiche des revenus qui ont dépassé 28 milliards de dollars américain en 2015.

LAND'OR poursuit ainsi une politique de développement international qui se traduit aujourd'hui également par la pénétration de plusieurs pays sous la marque LAND'OR ainsi que sous d'autres marques privées et/ou de distributeurs.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**CARTHAGE CEMENT**

Siège social : Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2016.

INDICATEURS D'ACTIVITES AU 30 SEPTEMBRE 2016

	3ème trimestre 2016	3ème trimestre 2015	Evolution Trimestrielle	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015	Evolution Cumulée	Au 31/12/2015*
PRODUCTION							
Agrégats en tonnes	1 059 331	1 223 459	-13%	3 664 974	3 401 085	8%	4 125 932
Ready Mix en m3	30 164	41 265	-27%	129 327	143 538	-10%	197 230
Clinker en tonnes	358 460	423 353	-15%	1 142 525	1 073 282	6%	1 364 231
Ciments en tonnes	354 593	288 036	23%	1 186 507	1 024 866	16%	1 474 625
CHIFFRES D'AFFAIRES (en TND HTVA)							
Agrégats	4 654 502	4 624 672	1%	16 254 822	13 203 840	23%	19 130 100
Ready Mix	3 112 851	4 283 266	-27%	13 460 743	14 718 894	-9%	20 293 419
Clinker	0	0	0%	5 440 000	2 000 000	172%	4 320 000
Ciments Marché Local	27 728 012	23 400 002	18%	95 123 698	78 493 850	21%	114 713 603
Ciments Marché Export	3 808 717	4 535 313	-16%	18 765 916	19 081 335	-2%	25 814 529
TOTAL	39 304 082	36 843 253	7%	149 045 178	127 497 919	17%	184 271 650
INVESTISSEMENTS (en TND)							
Investissements	7 395 971	7 217 786	2%	15 077 134	10 523 731	43%	17 304 583
ENDETTEMENT (en TND)							
Endettement				502 574 036	520 805 606	-4%	521 387 083

*Chiffres audités

- Suite -

1- Commentaires sur les indicateurs :

Au 30 Septembre 2016, le chiffre d'affaire de Carthage Cement affiche une croissance de 17% par rapport à la même période de l'année précédente. En effet, les revenus sont passés de 127,497 MDT contre 149,045 MDT par rapport à la même période de 2015.

Activité Ciment :

Au 30 septembre 2016 La production du ciment a enregistré une évolution positive de 16% par rapport à la même période de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires sur le marché local a atteint 95,123 MTND, contre 78,493 MTD en 2015, soit une progression de 21% , cette croissance a permis à Carthage Cement de relever sa part de marché sur le marché local à 19 % en 2016 (co-leader avec un confrère) contre 15,47% en 2015 enregistrant ainsi la plus forte croissance de part de marché (3,5 points) dans un secteur qui a régressé de -3.3 % entre 2016 et 2015.

Le chiffre d'affaires Export a atteint 18,765 MTND au 30 septembre 2016 contre 19,081 MDT en 2015 soit une régression de-2% due à la très forte baisse de la demande du marché algérien. Carthage Cement occupe la deuxième place en part de marché Export dans un secteur qui a régressé de -23,24% entre 2016 et 2015.

Activité Agrégats :

Au terme du troisième trimestre 2016 la production d'agrégats a augmenté de 8% par rapport à la même période de l'année précédente et le chiffre d'affaires a évolué de 23% passant de 4,679 MDT à 5,944 MDT.

Activité Ready Mix :

Le chiffre d'affaires a régressé de -9% par rapport à la même période de l'exercice précédent du aux périodes creuses de l'Aïd El Fitr au mois de Juillet et l'Aïd El Idha au mois de Septembre, ainsi que la baisse considérable du secteur immobilier tout au long de 2016.

Les Investissements :

Les investissements ont atteint au 30 septembre 2016 15,077 MDT, en progression de 43% par rapport à la même période en 2015.

L'Endettement de la société de situe au 30 septembre 2016 à 502 MDT soit une amélioration de 4% par rapport à 2015.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.**Société NEW BODY LINE**

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2016:

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS AU 30/09/2016

Indicateurs	3ème Trimestre			Cumul du 01/01 au 30/09			Exercice 2015 définitif
	2016	2015	Var (%)	2016	2015	Var (%)	
Production Lingerie Basique	60 883	58 921	3.33%	191 423	204 715	-6.49%	268 079
Production Lingerie intelligente	145 373	182 809	-20.48%	630 500	718 078	-12.20%	1 007 559
Total Production vendue (en unité)	206 256	241 730	-14.68%	821 923	922 793	-10.93%	1 275 638
CA Lingerie Basique	199 893	223 341	-10.50%	861 124	988 904	-12.92%	1 281 555
CA Lingerie intelligente	1 028 933	1 058 326	-2.78%	3 705 211	3 563 024	3.99%	5 075 884
Chiffre d'affaires (en DT)	1 228 826	1 281 667	-4.12%	4 566 336	4 551 927	0.32%	6 357 439
Investissements nets	5 620	26 380	-78.70%	64 442	252 703	-74.50%	503 111
Endettement LMT	0	0	-	0	0	-	0

(i)- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 30 Septembre 2016 publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés **provisoirement** à la date de cette publication.

(ii)- Les chiffres de l'exercice 2015 sont audités et définitifs.

(iii)- Les chiffres du premier semestre 2016 sont aussi audités.

COMMENTAIRES

1. Le chiffre d'affaires de la NBL a enregistré une régression de 4,12% courant le 3^{ème} trimestre 2016 mais une augmentation de 0,32% pour les trois premiers trimestres de la même année. Cette situation est due à une certaine stagnation de la demande à l'échelle de l'Europe pour cette période de l'année. En vue d'accroître son chiffre d'affaires, la NBL a réalisé des actions commerciales et a noué des contacts avec des donneurs d'ordres dans de nouveaux pays Européens comme la Suisse et le Danemark qui s'avèrent des marchés prometteurs pour les produits de la NBL.
2. Les investissements réalisés courant le 3^{ème} trimestre 2016 concernent la modernisation du réseau informatique de la NBL. Cet investissement a été réalisé sur fonds propres, ce qui laisse le niveau d'endettement de la société toujours égal à zéro.

AVIS DE SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 9, rue Hédi Nouira -1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2016

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053-Tunis.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide en conséquence, la modification de l'article 4 des statuts comme suit :

« Le siège social est situé au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les Jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053-Tunis. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Gouvernorat de Tunis ou d'un Gouvernorat limitrophe par simple décision du conseil d'administration, ou partout ailleurs par décision de l'Assemblée des actionnaires ».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère à tout porteur de copies ou extraits du présent procès verbal, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**Banque Nationale Agricole**

Société Anonyme au capital de 160 000 000 dinars divisé en 32 000 000 actions

de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

Registre de Commerce : B142431996

Tél : 71 831 000

Fax : 71 830 152

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**« Emprunt subordonné BNA 2016 »****Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne****1. Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29/06/2016** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant de chaque émission et en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **29/08/2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 70MD susceptible d'être porté à 100MD et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,4% et/ou TMM + 1,95%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55% et/ou TMM + 2,10%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission**➤ Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 70 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 100 millions de dinars divisé en 700 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 000 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

➤ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/09/2016** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **19/10/2016**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (100 000 000 Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

1. Caractéristiques des titres émis

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BNA 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini la clause de subordination (cf. Rang de créance)
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BNA Capitaux.
- **Prix de souscription et prix d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **19/10/2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - **Catégorie A :** d'une durée de 5 ans au taux fixe de **7,4%** et/ou **TMM + 1,95%** ;

- Suite -

→ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,55% et/ou TMM + 2,10%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation subordonnée, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2021** pour la catégorie A et le **19/10/2023** pour la catégorie B.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 Octobre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunis Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2017** pour la catégorie A et le **19/10/2019** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle (Souscription à taux variable)** :

Cette marge est de **1,95%** l'an pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,738** années et de **4,293** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BNA, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt subordonnée BNA 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

- **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées** : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - **Nature du titre** : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
 - **Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

NOTICE LEGALE

SOPAT - Société Anonyme au capital de 18.191.250 de Dinars

Siège Social : Avenue du 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

RC n°: B 152 981 996

Notice légale à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT par l'émission de 3.750.000 nouvelles actions de valeur nominale 1 DT et à une prime d'émission de 0.6 DT. Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Juillet 2016

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue du 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements.

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovin, bovin, caprin ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 18. 191.250 dinar divisé en 18.191. 250 actions de nominal 1 dinar entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 022671 F/ P / M / 000

- Suite -

1.11-Lieu ou peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue du 23 janvier, BP 19 – 5080 Tébourba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

2 – Administration et contrôle :

2.1- Membres des organes d'administration :

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2015 – 2016	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekek	2015- 2016	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2015 – 2016	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelmajid Bouzidi	2015 – 2016	Solimane
Société "Gallus"	Membre	M. Abdelmajid Bouzidi	2014 – 2016	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2014 – 2016	Tunis

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat / Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration	13/12/2014	Sousse
M. Abdelmajid BOUZIDI	Directeur Général	13/12/2014	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général Adjoint	13/12/2014	Sousse

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- CONTROLE :

Commissaire aux Comptes	Adresse	Mandat
CFI Audit & Consulting, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Achmi Abdelwahed	Bureau : A.7.2 Cléopâtre center- Centre Urbain Nord. Tunis - Tel : 71 94 72 71 Fax : 71 94 72 76	2014-2016

3- Renseignements relatifs à l'opération :

En vertu du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 juillet 2016 enregistré à la Recette des Finances de Tebourba le 10 Aout 2016 sous le n° 16801468, Quittance n°029486 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Monastir le 18 Aout 2016 sous le n°151982016, il a été décidé d'augmenter le capital social conformément aux modalités et caractéristiques suivantes :

3.1 Caractéristiques de l'émission : Le capital social sera augmenté de 3.750.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 3.750.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 3.750.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** du quart à la souscription. La libération du reliquat se fera en une ou plusieurs fois suivant appel du Conseil d'Administration.

3.2. Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 1.6 DT, soit 1 DT dinar de valeur nominale et 0.6DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du quart du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

- Suite -

3.3 Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 juillet 2016, après avoir approuvé le rapport du Conseil d'Administration de la Société et celui du Commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression de droit préférentiel de souscription, a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription et de réserver la souscription de la totalité de l'augmentation décidée à la Société « GALLUS »

3.4 Période de souscription : La Société « GALLUS » dispose d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 3.750.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées du quart.

Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.5 Etablissements domiciliaires :

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible en dinars tunisien ouvert auprès de la BIAT agence Diar El Bahr ; Mahdia sous le n° **08 027 0120132001508 08**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **0,850 DT**, soit **0,250 DT** représentant le quart de la valeur nominale de l'action et **0,600 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.6 Modalités et délais de délivrance des titres :

La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.7 Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 01/10/2016, à hauteur de leur libération, soit le quart.

3.8 But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

3.9 Structure du capital avant et après augmentation de capital :

La structure du capital de la SOPAT avant et après la présente augmentation de capital se présentera comme suit :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions & de droits de vote avant aug.</i>	<i>% du capital & des droits de vote avant aug.</i>	<i>Nombre d'actions & de droits de vote après aug.</i>	<i>% du capital & des droits de vote après aug.</i>
GALLUS HOLDING	11 902 394	65.43%	15 652 394	71.34%
MEDIGRAIN	1 992 206	10.95%	1 992 206	9.08%
GAT	165 825	0.91%	165 825	0.76%
GAT INVESTISSEMENT	141 531	0.78%	141 531	0.65%
KHEDIJA GHARBI	116 439	0.64%	116 439	0.53%
FCP OPTIMA	100 000	0.55%	100 000	0.46%
ATD SICAR FG ATB ---	99 679	0.55%	99 679	0.45%
BOUZOUITA LOTFI	91 705	0.50%	91 705	0.42%
Autres participations < à 0.5%	3 581 471	19.69%	3 581 471	16.32%
TOTAUX	18 191 250	100.00%	21 941 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2 Régime de négociabilité : Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3 Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

4.4 Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1 Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 3.750.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées du quart seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2 Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées à la Société « GALLUS » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS j 01/10/2016** et sous le code ISIN **TN0007290083** et ce à partir du 01/10/2016.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2016-2 »

MAC SA, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**HL 2016-2**» de **30 000 000 DT** susceptible d'être porté à un maximum de **40 000 000 DT**, ouvertes au public le 20 Septembre 2016, ont été clôturées le 04 Octobre 2016, pour un montant de **40 000 000 DT**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 14 OCTOBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,363%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,424%	1 001,146
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,464%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,527%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,717%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,780%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,805%	1 013,508
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017	4,969%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,109%	1 002,009
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,499%	1 000,018
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,584%	889,450
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,715%	994,925
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,202%	979,059
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,556%	963,857
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,687%	965,935
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	7,255%		946,089
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,298%	981,710
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,344%	919,368
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,464%	926,148
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		917,852
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,056
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,089
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		912,741
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,687%	905,535
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,827%		915,878

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,064	163,078		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,173	110,185		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,417	94,427		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,516	14,518		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,167	106,178		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,489	1,491		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,759	104,839		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,843	39,848		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	54,005	54,010		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	129,887	129,243		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	480,082	478,385		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	116,490	116,806		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,352	126,888		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,062	137,017		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	118,894	118,688		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,602	94,892		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	145,186	145,812		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,871	94,624		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	95,658	95,679		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	143,018	142,384		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,334	125,717		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	91,907	91,134		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	96,272	95,697		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,117	19,118		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 543,303	1 547,050		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 171,713	2 177,031		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,299	120,069		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	108,540	109,027		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,113	143,657		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,774	146,262		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,328	15,430		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 153,283	5 167,948		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 994,015	5 027,841		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,454	2,445		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,146	2,144		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,192	1,200		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,087	1,087		
41 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,076	1,076		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,076	1,076		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	105,404	106,268		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,017	9,096		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	108,327	109,134		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,867	118,847		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,605	107,617
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,787	102,797
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,670	104,682
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,754	101,766
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,283	103,296
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,626	106,637
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,807	103,820
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,581	101,591
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,908	103,916
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,761	101,772
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,715	103,727
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,795	102,805
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,884	105,896
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,330	104,340
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,835	102,845
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,827	101,838
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,777	103,787
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,868	101,880
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,027	103,039
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,771	104,780
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,947	101,959
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,485	102,497
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,310	104,320
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,884	101,894

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,490	10,491
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	10,380	102,600	102,626
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,894	102,905
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,066	104,079
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,425	10,426
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	55,917	55,805
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	125,679	125,411
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 298,931	1 291,401
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,380	113,386
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,445	109,445
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,998	97,850
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,988	16,974
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	270,097	270,025
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,740	28,745
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 267,378	2 256,531
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,208	71,146
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,309	54,296
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,182	100,515
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	84,536	83,750
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,728	10,720
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,372	11,394
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,604	13,601
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	11,973	11,936
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,544	12,500
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,359	11,350
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,734	142,180
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,125	138,302
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,076	9,040
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,528	100,439
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	80,421	80,841
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,652	81,224
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,818	97,814
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	92,583	91,381
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,604	102,387
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,077	115,387
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	99,859	100,809
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,104	139,148
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	100,862	101,151
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	100,324	99,913
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	191,874	193,291
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,739	178,291
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	154,588	154,927
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,821	20,311
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	144,153	144,812
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,803	119,210
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 458,301	8 613,090
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	7,927	7,989
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	82,343	82,805
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	970,910	982,022
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5151,349	5171,063
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,718	111,728
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	8,935	8,973
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 069,541	10 094,777

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS

« SO.TE.TEL »

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprise de Télécommunications "SOTETEL" publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : MR Jamel SASSI.

BILAN

arrêté au 30 Juin 2016 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles		1 033 887	1 033 887	1 033 887
Moins : amortissements		-941 755	-938 568	-940 429
Moins : provisions		-90 000	-90 000	-90 000
		2 132	5 319	3 457
Immobilisations corporelles	A-1	27 087 782	25 790 016	26 597 238
Moins : amortissements		-18 343 626	-17 552 158	-18 030 509
		8 744 156	8 237 858	8 566 729
Immobilisations financières	A-2	961 470	961 470	961 470
Moins : provisions		-447 070	-447 070	-447 070
		514 400	514 400	514 400
Autres actifs non courants	A-3	5 235 552	611 738	669 441
Moins : provisions		-543 565	-409 390	-481 488
		4 691 987	202 348	187 953
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		13 952 674	8 959 925	9 272 539
ACTIFS COURANTS				
Stocks		6 155 462	4 568 305	4 227 262
Moins : provisions		-685 164	-641 623	-685 165
	A-4	5 470 298	3 926 682	3 542 097
Clients & comptes rattachés		35 638 880	35 604 321	33 168 485
Moins : provisions		-5 489 887	-4 887 385	-5 089 886
	A-5	30 148 993	30 716 936	28 078 599
Autres actifs courants		8 802 316	7 921 160	8 804 794
Moins : provisions		-768 285	-768 285	-768 285
	A-6	8 034 031	7 152 875	8 036 508
Placements et autres actifs financiers		209 745	206 502	197 035
Moins : provisions		-142 321	-142 321	-142 321
	A-7	67 424	64 181	54 714
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 046 103	729 241	1 216 895
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		44 766 850	42 589 915	40 928 813
TOTAL DES ACTIFS		58 719 524	51 549 840	50 201 352

BILAN

arrêté au 30 Juin 2016 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	P-1			
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467	1 972 467
Réserves pour fonds social		1 168	161 913	6 841
Autres capitaux propres		1 216 410	1 215 618	1 216 409
Résultats reportés	P-1-2	-11 290 960	-6 037 706	-6 037 706
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		15 083 085	20 496 292	20 342 011
Résultat de l'exercice	P-2	-179 478	-4 231 663	-5 253
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		14 903 607	16 264 629	15 088 757
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques	P-3-1	1 311 932	582 855	1 311 932
Emprunt	P-3-2	5 824 604	0	689 448
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		7 136 536	582 855	2 001 380
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	15 939 826	16 639 030	14 815 656
Autres passifs courants	P-5	14 288 532	11 650 821	12 042 438
Concours Bancaires et autres passifs financiers	P-6	6 451 023	6 412 505	6 253 121
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		36 679 381	34 702 356	33 111 215
TOTAL DES PASSIFS		43 815 917	35 285 211	35 112 594
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		58 719 524	51 549 840	50 201 351

Engagements hors bilan: 11.366.052

ETAT DE RESULTAT

Du 1er janvier jusqu'au au 30 Juin 2016 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1			
Ventes, travaux & services	R-1-1	22 619 823	16 889 916	39 136 192
Autres produits d'exploitation		81 160	123 658	154 749
Total des produits d'exploitation		22 700 983	17 013 574	39 290 941
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2			
Achats consommés	R-2-1	13 230 395	12 520 641	26 501 049
Services extérieurs	R-2-2	1 361 733	825 065	1 702 795
Charges de personnel	R-2-3	6 097 150	6 451 846	12 968 872
Autres charges	R-2-4	432 955	362 971	596 437
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	1 351 356	836 288	2 384 379
Total des charges d'exploitation		22 473 590	20 996 811	44 153 532
Résultat d'exploitation	R-3	227 393	-3 983 237	-4 862 590
Charges financières	R-3-1	-456 347	-360 876	-783 310
Produits financiers	R-3-2	20 587	113 432	143 840
Autres gains ordinaires	R-3-3	80 227	37 750	339 781
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-128 140	-4 192 931	-5 162 278
Impôt sur le résultat	R-4	-51 338	-38 732	-90 975
Résultat des activités ordinaires après impôt		-179 478	-4 231 663	-5 253 254
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-179 478	-4 231 663	-5 253 254

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 30 JUIN 2016 (exprimé en Dinar Tunisien)

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements	23 439 034	19 066 523	46 597 269
Clients	22 594 226	18 732 989	46 036 078
Produits divers ordinaires	844 808	333 534	561 191
Décaissements	27 908 539	23 159 278	48 506 372
Fournisseurs	14 039 947	13 551 971	29 885 431
Personnel	10 548 975	5 524 762	10 524 754
Etats et collectivités publiques	1 451 421	3 018 375	5 532 348
Autres décaissements	1 868 196	1 064 170	2 563 839
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-4 469 505	-4 092 755	-1 909 103
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVESTISSEMENT			
Encaissements	61 488	35 100	35 100
Cessions d'Immobilisations	61 488	35 100	35 100
Décaissements	179 838	0	1 044 902
Acquisition immobilisations incorporelles			50 393
Acquisition immobilisations corporelles	179 838	0	994 509
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-118 350	35 100	-1 009 802
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. DE FINANCEMENT			
Encaissements	4 515 754	13 518	37 466
Régies d'avances et d'accréditifs	15 754	13 518	37 466
Emprunt bancaire	4 500 000		
Décaissements	296 593	305 755	821 495
Dividendes et Jetons de présence	3 000	34 300	52 157
Régies d'avances et d'accréditifs	2 798	6 241	40 191
Charges Financières	285 122	258 271	566 922
Subventions accordées par le Fonds Social	5 673	6 943	162 225
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	4 219 161	-292 237	-784 029
Variation de la trésorerie	-368 694	-4 349 892	-3 702 934
Trésorerie au début de l'exercice	-5 036 226	-1 333 292	-1 333 292
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-5 404 920	-5 683 184	-5 036 226

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Au 30 Juin 2016

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998 ; elle demeure aujourd'hui le premier représentant du secteur des télécommunications à la Bourse de Tunis.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- La réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radio-électriques des télécommunications, aux organismes publics et aux privés.
- La vente, l'installation et l'entretien des réseaux privés de péritéléphonie et de téléinformatique.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil intéressant l'infrastructure des télécommunications.

Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de **25%**.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers provisoires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 30 Juin 2016, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention des permanences des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2016.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel de transport non utilitaire. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciel informatique	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES ANNEXES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 30/06/2016 la somme de **8.744.155 DT** contre **8.237.858 DT** au 30/06/2015 et **8.566.729 DT** au 31/12/2015.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATION	Val. Brute	Amts.	Val. Nette 30-06-16	Val. Nette 30-06-15	Val. Nette 31-12-15
- Terrains	1.776.543	-	1.776.543	1.764.384	1.771.384
- Constructions	7.725.499	2.853.552	4.871.947	5.050.311	4.959.588
- Mat. & Outillages	10.161.074	9.196.280	964.794	541.257	1.116.785
- Mat. de Transport	4.803.896	3.891.361	912.535	601.247	477.237
- Autres Immobilisations	2.620.769	2.402.433	218.336	280.659	241.735
Total	27.087.781	18.343.626	8.744.155	8.237.858	8.566.729

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **514.400 DT** au 30/06/2016.

DESIGNATION	Val. Brute	Dépréciation	Val. Nette 30-06-16	Val. Nette 30-06-15	Val. Nette 31-12-15
- Actions libérées	961.470	447.070	514.400	514.400	514.400
Total	961.470	447.070	514.400	514.400	514.400

La composition du portefeuille titre de la SO.T.E.TEL se présente comme suit :

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 30/06/16	V. nettes au 30/06/15
CERA	1.000	6.25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
IT.COM (*)	297.070	99	297.070	-	-
S.R.S (*)	150.000	50	150.000	-	-
TUN. AUTOROUTES	253.421	0.3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	13	-	130.000	130.000
Sousse Techno-city	40.000	2	-	40.000	40.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	961.470		447.070	514.400	514.400

(*) Les Sociétés I.T.COM et S.R.S sont en cours de liquidation

A.3 Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées. Ils totalisent au 30/06/2016 la somme de **4.691.987 DT** contre **202.348 DT** au 30/06/2015 et **187.953 DT** au 31/12/2015. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Dépôts et cautionnements	24.241	24.241	47.641
- provisions	-20.755	-20.755	-20.755
- Charges reportées(*)	5.211.312	587.497	621.800
- Charges reportées (indemnités de licenciement 1)	4.542.201	-	-
- Charges reportées (certification pour mise à niveau Technologiques 1)	669.111	587.497	621.800
- Moins résorptions (certification pour mise à niveau Tech)	-522.811	-388.635	-460.733
Totaux	4.691.987	202.348	187.953

*Les charges à reporter qui s'élèvent à **5.211.312 DT dont 4.542.201DT** représentent le montant total des indemnités de licenciement du personnel. L'imputation de ces charges a démarré à compter du 1^{er} avril 2016.

A-4 Stocks

Les stocks de la S.O.T.E.TEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 30/06/2016 un montant de **5.470.299 DT** contre **3.926.682 DT** au 30/06/2015 et **3.542.097 DT** au 31/12/2015. Ce détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016			30/06/2015	31/12/2015
	V. brute	Dépréciation	V. nette	V. nette	V. nette
Matières premières	6.155.463	685.164	5.470.299	3.910.942	3.525.077
Matières consommables	-	-	-	10.524	10.524
Fournitures	-	-	-	5.216	5.216
Totaux	6.155.463	685.164	5.470.299	3.926.682	3.542.097

A-5 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Clients ordinaires	8.254.218	7.899.531	8.095.172
- Client Tunisie Telecom	4.583.152	8.087.412	6.360.172
- Clients effets à recevoir	222.052	163.958	167.334
- Créances échues et exigibles	13.059.422	16.150.901	14.623.452
- Clients ordinaires retenues de garantie	1.460.114	1.592.995	1.419.282
- Client retenues de garantie Tunisie Telecom	7.454.412	11.117.747	6.170.785
-Créances retenue de garantie	8.914.526	12.710.742	7.590.067
- Clients travaux réalisés et non facturés T.T	11.583.846	5.121.479	9.292.856
- Clients ordinaires travaux réalisés et non facturés	2.081.086	1.621.199	1.662.110
- Créances à facturer	13.664.932	6.742.678	10.954.966
Totaux des créances avant provisions	35.638.880	35.604.321	33.168.485
Provisions pour créances douteuses	-5.489.887	-4.887.385	-5.089.886
Totaux des créances après provisions	30.148.993	30.716.936	28.078.599

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30/06/2016 un solde de **8.034.031 DT** contre **7.152.875DT** au 30/06/2015 et **8.036.508 DT au 31/12/2015**. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Fournisseurs, avances et acomptes	439.725	439.725	524.225
- Personnel, avances et acomptes	103.502	123.180	260.079
- Organismes représentant le personnel	4.780	21.915	-6.023
- T.F.P à récupérer	558.651	586.548	589.815
- Débiteurs divers	364.743	468.892	849.391
- Crédit d'impôts	6.891.904	6.246.805	6.587.306
- Charges constatées d'avance	439.011	34.095	00.000
- Moins provisions	-768.285	-768.285	-768.285
Totaux	8.034.031	7.152.875	8.036.508

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 30/06/2016 un solde débiteur de **67.424 DT** contre **64.181 DT** au 30/06/2015 et **54.714 DT au 31/12/2015**. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Prêt au personnel à moins d'un an	8.047	8.155	8.293
- Echéances échues et non payées	131.108	131.108	131.108
- Régie d'avances et d'accréditifs	54.364	51.409	41.407
- Placements (Actions Sicav)	16.226	15.830	16.226
- Valeurs brutes	209.745	206.502	197.035
- Moins provisions (dont 131.108 DT prêt IT.Com)	-142.321	-142.321	-142.321
Totaux	67.424	64.181	54.714

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 30/06/2016 un solde débiteur de **1.046.103 DT** contre **729.241. DT** au 30/06/2015 et **1.216.894 DT** au 31/12/2015.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Banques	943.720	502.680	1.098.461
- C.C.P	55.282	84.397	63.667
- Caisses	47.101	142.164	54.766
Totaux	1.046.103	729.241	1.216.894

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **15.083.085 DT** au 30/06/2016 contre **20.496.292 DT** au 30/06/2015 et **20.342.011 DT** au 31/12/2015.

DESIGNATIONS	30/06/2016	31/06/2015	31/12/2015
- Capital social	23.184.000	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.972.467	1.972.467	1.972.467
- Réserves pour fonds social	1.168	161.913	6.841
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-338.264	-339.056	-338.264
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	1.054.674	1.054.674	1.054.673
- Résultats reportés	-11.290.960	-6.037.706	-6.037.706
Totaux	15.083.085	20.496.292	20.342.011

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23.184.000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4.636.800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1.494
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35.00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7.47%
<input type="checkbox"/> Ben Gharbia Med Ridha	2.26%
<input type="checkbox"/> SPDIT Sicaf	2.30%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	52.97%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 30/06/2016 est de **-11.290.960 DT** contre **-6.037.706 DT** au 30/06/2015 et **-6.037.706 DT** au 31/12/2015.

P-2 Résultat de l'exercice

Les résultats déficitaires sont respectivement de **179.478 DT** au premier semestre 2016 contre **4.231.663 DT** au 30/06/2015 et **5.253.254 DT** au 31/12/2015.

P-3 -1 Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 30/06/2016 la somme de **1.311.931 DT** contre **582.855 DT** au 30/06/2015 et **1.311.931 DT** au 31/12/2015.

P-2 Emprunts

Le solde de cette rubrique totalise au 30/06/2016 la somme de **5.824.604 DT** contre **689.448 DT** au 31/12/2015.

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Emprunt BT départ volontaire	4.500.000	-	-
- Emprunt leasing BT	1.324.604	-	689.448
Totaux	5.824.604	-	689.448

-Emprunt pour financement du plan de licenciement de 25% de l'effectif : **4.500.000 DT**.

-Emprunt de financement des acquisitions de matériel de transport et des engins et outillages de chantiers : **1.324.604 DT**.

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 30/06/2016 un solde de **15.939.826 DT** contre **16.639.030 DT** au 30/06/2015 et **14.815.656 DT** au 31/12/2015. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	5.041.046	6.641.763	5.939.327
- Fournisseurs "effets à payer"	7.687.291	6.800.850	5.894.497
- Fournisseurs "factures à établir"	3.211.489	3.196.417	2.981.832
Totaux	15.939.826	16.639.030	14.815.656

P-5 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **14.288.532 DT** au 30/06/2016 contre **11.650.821 DT** au 30/06/2015 et **12.042.438 DT** au 31/12/2015. Le détail de ce compte se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Clients créditeurs :	657.164	1.395.733	814.452
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268.309	684.615	440.188
Autres clients (avances sur commandes)	388.855	711.118	374.264
- Personnel et comptes rattachés (1)	1.873.895	2.419.925	1.887.078
- Etat et collectivités publiques (2)	224.773	-18.273	261.162
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	568.701	447.751	305.187
- Créditeurs divers (3)	10.097.597	6.647.706	7.637.022
- Dividendes et jetons de présence	750.258	757.979	738.408
-Echéances à -d'un an (emprunt BT)	116.144	-	399.129
Totaux	14.288.532	11.650.821	12.042.438

(1)- Représente les provisions pour congés payés, les salaires et les primes à payer au personnel

(2)- Représente les retenues à la source à reverser et autres impôts et taxes à payer

(3)- Représente les cotisations sociales dues, les charges à payer, pénalités sur marchés et autres créditeurs divers.

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde créditeur de **6.451.023 DT** au 30/06/2016 contre **6.412.505 DT** au 30/06/2015 et **6.253.121 DT** au 31/12/2015.

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Concours bancaires	6.451.023	6.412.505	6.253.121
Totaux	6.451.023	6.412.505	6.253.121

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan au 30/06/2016 est de **11.366.052 DT** contre **9.017.251 DT** au 30/06/2015 et **8.837.790 DT** au 31/12/2015, le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Cautions provisoires	146.576	293.375	273.200
- Cautions définitives	8.428.243	6.010.017	6.011.111
- Cautions d'avances	1.065.022	981.873	981.873
- Cautions de garantie	1.507.649	1.731.986	1.524.646
- Cautions Fiscales	218.562		46.960
Total	11.366.052	9.017.251	8.837.790

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 30/06/2016 un solde de **22.700.983 DT** contre **17.013.574 DT** au 30/06/2015 et **39.290.941 DT** au 31/12/2015 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Ventes, travaux & services locaux	22.610.373	16.793.232	38.996.045
- Ventes, travaux & services à l'export	9.450	96.684	140.147
- Produits divers ordinaires	81.160	123.658	154.749
Totaux	22.700.983	17.013.574	39.290.941

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 30/06/2016 est de **22.619.823 DT** contre **16.889.916 DT** au 30/06/2015 et **39.136.192 DT** au 31/12/2015.

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme suit :

Activités	30/06/2016	30/06/2015	Variation	31/12/2015
- BACKBONE & FTTH	9.665.308	7.780.672	1.884.636	17.824.685
- RLA	596.958	379.618	217.340	1.936.832
- CORE	876.903	582.709	294.194	1.270.566
- WIRELESS	5.187.902	2.802.694	2.385.208	7.801.048
- SERVICE CONVERGENTS	6.238.709	5.210.684	1.028.025	10.101.489
- EXPORT	9.450	96.684	-87.234	140.147
- FORMATION	44.593	36.855	7.738	61.425
Totaux	22.619.823	16.889.916	5.729.907	39.136.192

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **22.473.589 DT** au 30/06/2016 contre **20.996.810 DT** au 30/06/2015 et **44.153.532 DT** au 31/12/2015. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Achats consommés	13.230.395	12.520.641	26.501.049
- Services extérieurs	890.767	318.821	890.624
- Autres services extérieurs	470.966	506.243	1.088.136
- Charges diverses ordinaires	40.976	36.963	51.414
- Impôts et taxes	391.979	280.290	545.023
- Charges de personnel	6.097.150	6.221.484	12.968.872
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	1.351.356	600.569	2.384.379
Totaux	22.473.589	20.996.810	44.153.532

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de **13.230.395 DT** au 30 Juin 2016. Le détail de ces postes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Achats consommés	8.373.345	8.740.983	18.453.289
- Achats de carburants et lubrifiants	458.956	464.888	926.608
- Charges de sous-traitance	4.396.293	3.300.076	7.097.342
- Achats liés à une modification comptable	1.801	14.694	23.810
Totaux	13.230.395	12.520.641	26.501.049

R-2-2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de **1.361.733 DT** au 30/06/2016 contre **825.065 DT** au 30/06/2015 et **1.702.795 DT** au 31/12/2015. Le détail des services extérieurs se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Loyers	21.132	22.732	63.749
- Primes d'assurances	93.417	117.072	200.143
- Communications et publicités	64.692	98.300	203.835
- Déplacement du personnel	82.489	80.601	151.364
- Formations du personnel (*)	-35.961	-29.345	-147.082
-Frais bancaires et assimilés	0.000	46	0.000
- Honoraires	72.172	63.566	77.444
- Location main d'œuvre	225.863	146.349	465.640
- Autres services	742.916	244.963	534.085
- Entretien et réparations	93.014	80.781	123.817
- Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'état	2.000	-	29.800
Total	1.361.733	825.065	1.702.795

(*) *Nets des ristournes de TFP*

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 30/06/2016 un montant de **6.097.150 DT** contre **6.451.846 DT** au 30/06/2015 et **12.968.872 DT** au 31/12/2015. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Salaires, compléments, indemnités & primes	5.073.313	5.319.339	11.068.399
- Charges sociales légales	1.023.837	1.132.507	1.900.473
Total	6.097.150	6.451.846	12.968.872

R-2-4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 30/06/2016 s'élève à **432.955 DT** contre **362.971 DT** au 30/06/2015 et **596.437 DT** au 31/12/2015. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Charges divers ordinaires	40.976	36.963	51.413
- Impôt, taxes et versements assimilés	391.979	326.008	545.024
Total	432.955	362.971	596.437

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions nettes

Le solde de cette rubrique au 30/06/2016 s'élève à **1.351.356 DT** contre **836.288 DT** au 30/06/2015 et **2.384.379 DT** au 31/12/2015. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Dotations aux amortissements	538.951	502.877	1.169.258
- Dotations aux provisions pour dépréciation	400.000	333.411	524.088
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	-	-	750.000
- Dotations aux résorptions des charges reportées	412405	0.000	0.000
- Reprise sur provisions	-	-	-58.969
Total	1.351.356	836.288	2.384.379

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficière de **227.393 DT** au 30/06/2016 contre un déficit de **3.983.237 DT** au 30/06/2015 et un déficit de **4.862.590 DT** au 31/12/2015.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 30/06/2016 est de **456.347 DT** contre **360.876 DT** au 30/06/2015 et **783.310 DT** au 31/12/2015.

R-3-2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 30/06/2016 s'élève à **20.587 DT** contre **113.432 DT** au 30/06/2015 et **143.840 DT** au 31/12/2015.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique est de **80.227 DT** au 30/06/2016 contre **37.750 DT** au 30/06/2015 et **339.781 DT** au 31/12/2015.

R-4 Impôt sur le résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Résultat comptable avant impôt	-128.140	-4.192.931	-5.162.279
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-51.338	-38.732	-90.975
Résultat Net	-179.478	-4.231.663	-5.253.254

F- NOTES RELATIVES
A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie négative globale au 30/06/2016 est de **368.694 DT** et se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie provenant de / affectés à l'exploitation	-4.469.505	-4.092.755	-1.909.104
Flux de trésorerie provenant de / affectés aux activités d'investissement	-118.350	35.100	-1.009.802
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	4.219.161	-292.237	-784.028
VARIATION DE LA TRESORERIE	-368.694	-4.349.892	-3.702.934

F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 30/06/2016 un flux négatif de **4.469.505 DT**.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 30/06/2016 un flux négatif de **118.350 DT**.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 30/06/2016 un flux positif de **4.219.161 DT**.

**Messieurs les actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
S.O.T.E.TEL**

Tunis le, 30 septembre 2016

Objet : Rapport sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2016

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2016 qui font apparaître un total net du bilan de 58 719 524 dinars et un résultat déficitaire de 179 478 dinars.

Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente des informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative, la présentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, et ce conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**P/Groupement
Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil**

Jamel SASSI



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfoledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Mahmoud ZAHAF (Cabinet ZAHAF et Associés) et Mr Ahmed BELAIFA (Les Commissaires aux Comptes Associés – M.T.B.F).

Etats Financiers Consolidés

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au		
Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	
Actifs				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	1 186 406	1 298 436	1 128 346	
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 006 427)	(1 107 926)	(974 248)	
(B.1)	179 979	190 511	154 098	
Immobilisations corporelles	81 165 814	77 837 346	80 034 612	
Amortissements des immobilisations corporelles	(51 592 397)	(45 508 188)	(48 389 674)	
(B.2)	29 573 417	32 329 158	31 644 938	
Immobilisations financières	1 201 460	1 651 557	1 455 049	
Provisions Immobilisations financières	(55 594)	(55 594)	(55 594)	
(B.3)	1 145 866	1 595 963	1 399 455	
Autres actifs non courants	727 507	427 336	705 464	
(B.4)				
Total des actifs non courants	31 626 769	34 542 968	33 903 955	
Actifs courants				
Stocks	38 533 660	38 283 347	33 085 735	
Provisions sur stocks	(913 088)	(766 250)	(1 162 434)	
(B.5)	37 620 572	37 517 097	31 923 301	
Clients et comptes rattachés	37 905 442	38 501 829	47 799 995	
Provisions sur comptes clients	(5 149 863)	(4 321 831)	(4 544 336)	
(B.6)	32 755 579	34 179 997	43 255 659	
Autres actifs courants	12 078 266	11 038 751	11 116 038	
Provisions sur autres actifs courants	(139 820)	(139 647)	(140 917)	
(B.7)	11 938 446	10 899 104	10 975 121	
Placements et autres actifs financiers	518 365	520 822	617 312	
(B.8)				
Liquidités et équivalents de liquidités	9 217 777	3 762 027	4 998 069	
(B.9)				
Total des actifs courants	92 050 739	86 879 048	91 769 462	
Total des actifs	123 677 508	121 422 016	125 673 417	

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au		
		30/06/2016	30 /06/2015	31/12/2015
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		12 000 000	12 000 000	12 000 000
Réserves consolidées		21 546 889	21 899 403	23 411 946
Résultats reportés		5 967 517	7 905 074	6 505 074
Autres capitaux propres		541 128	734 680	538 777
Total des capitaux propres avant résultat de la période		40 055 534	42 539 157	42 455 797
Résultat consolidé		1 127 995	(1 982 909)	(2 267 062)
Total des capitaux propres avant affectation	(B.10)	41 183 529	40 556 248	40 188 735
Intérêts des minoritaires dans les réserves		652 559	1 131 590	1 081 428
Intérêts des minoritaires dans le résultat		80 619	(265 146)	(109 945)
Total des intérêts minoritaires	(B.10)	733 178	866 444	971 483
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilés	(B.11)	35 066 514	37 420 494	36 795 211
Provisions pour risques et charges	(B.12)	1 544 531	1 447 970	1 529 969
Total des passifs non courants		36 611 045	38 868 464	38 325 180
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	5 871 375	7 624 710	10 711 065
Autres passifs courants	(B.14)	7 300 295	8 107 318	7 607 929
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.15)	31 978 086	25 398 832	27 869 025
Total des passifs courants		45 149 756	41 130 860	46 188 019
Total des passifs		81 760 801	79 999 324	84 513 199
Total des capitaux propres et des passifs		123 677 508	121 422 016	125 673 417

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/ 2016	30/06/ 2015	31/12/2015
Revenus	(R.1)	37 579 097	38 712 211	88 948 407
Autres produits d'exploitation	(R.2)	126 575	120 547	257 237
Total des produits d'exploitation		37 705 672	38 832 757	89 205 644
Variation des stocks de PF et des encours		1 780 347	4 140 847	3 953 206
Achats consommées de matières	(R.3)	(22 663 401)	(25 815 132)	(57 850 359)
Charges de personnel	(R.4)	(7 859 715)	(7 868 385)	(15 894 588)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(3 312 047)	(3 263 625)	(6 803 626)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(3 582 404)	(4 328 912)	(8 778 457)
Total des charges d'exploitation		(35 637 220)	(37 135 207)	(85 373 824)
Résultat d'exploitation		2 068 452	1 697 550	3 831 820
Produits des placements	(R.7)	13 958	172 015	469 161
Charges financières nettes	(R.8)	(688 399)	(3 624 167)	(6 368 147)
Autres gains ordinaires	(R.9)	180 369	158 419	634 773
Autres Pertes ordinaires	(R.10)	(31 834)	(303 010)	(515 668)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 542 546	(1 899 193)	(1 948 061)
Impôt sur les bénéfices		(333 932)	(348 862)	(428 946)
Résultat des Activités Ordinaires Après Impôt		1 208 614	(2 248 055)	(2 377 007)
Eléments extra-ordinaires (Gains/Pertes)		-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 208 614	(2 248 055)	(2 377 007)
Part revenant aux intérêts minoritaires		80 619	(265 146)	(109 945)
Résultat net		1 127 995	(1 982 909)	(2 267 062)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	30/06/2016	30/06/ 2015	31/12/2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 208 614	(2 248 055)	(2 377 007)
- Ajustement pour :			
* Dotations aux amortissements et provisions	3 457 612	2 924 280	6 594 663
* Variation des stocks	(4 739 401)	(3 465 744)	1 572 063
* Variation des créances	10 471 071	8 732 612	(894 324)
* Variation des autres actifs	(858 909)	(1 593 149)	(1 728 718)
* Variation des fournisseurs	(4 892 664)	(3 708 213)	(405 044)
* Variation des autres passifs	(1 883 314)	994 062	1 519 122
* Plus ou moins value de cession	(8 599)	(19 648)	(18 924)
* Modification comptable	(34 906)	-	2 539
* Quote-part des subventions d'investissement	(35 207)	(35 206)	(70 412)
* Quote-part des sociétés mise en équivalence	-	-	-
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'exploitation	2 684 297	1 580 939	4 193 957
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(920 160)	(1 817 918)	(4 448 984)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 079	36 925	34 364
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(34 672)	(800 573)	(684 280)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	386 156	199 263	211 875
Décaissement provenant de l'acquisition d'actifs non courants	-	-	(224 855)
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	587 999	587 999
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(564 597)	(1 794 304)	(4 523 880)
Acquisition/cession actions propres	(205 683)	-	(73 663)
Dividendes et autres distributions	(374 297)	(3 613 201)	(4 048 076)
Encaissement provenant des emprunts	31 277	446 145	1 513 627
Remboursement d'emprunts	(1 609 190)	(1 206 492)	(2 536 426)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(2 157 893)	(4 373 549)	(5 144 538)
Incidence des variations des taux de change	163 588	(201 050)	(346 520)
Incidence des variations du périmètre de consolidation	-	(799 223)	(820 081)
Variation de trésorerie	(125 395)	(5 587 187)	(6 641 063)
<i>Trésorerie au début de la période</i>	(19 010 170)	(12 369 106)	(12 369 107)
<i>Trésorerie à la clôture de la période</i>	(18 884 775)	(17 956 292)	(19 010 170)

Notes aux Etats Financiers Consolidés

I. Présentation du Groupe

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le Groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le Groupe ASSAD est composé à la date du 30/06/2016 des sociétés suivantes :

- * La société Accumulateur Tunisien Assad
- * La société Batterie Assad Algérie
- * La société Auto Component Export
- * La société Assad International
- * La société General d'équipements électriques
- * La société AS Distribution
- * La société Enersys Assad
- * La société Enersys Assad North Africa
- * La société Enersys Assad Industriel
- * La société Assad Batterie Maroc
- * La société Batterie Assad Côte d'Ivoire

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II. Principes Comptables et Méthodes d'Evaluation

II.1 Référentiel Comptable :

Les états financiers consolidés du Groupe ASSAD sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur en tenant compte des hypothèses susvisées.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et des co-entreprises, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du Groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information

II.2 Principes de consolidation :

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

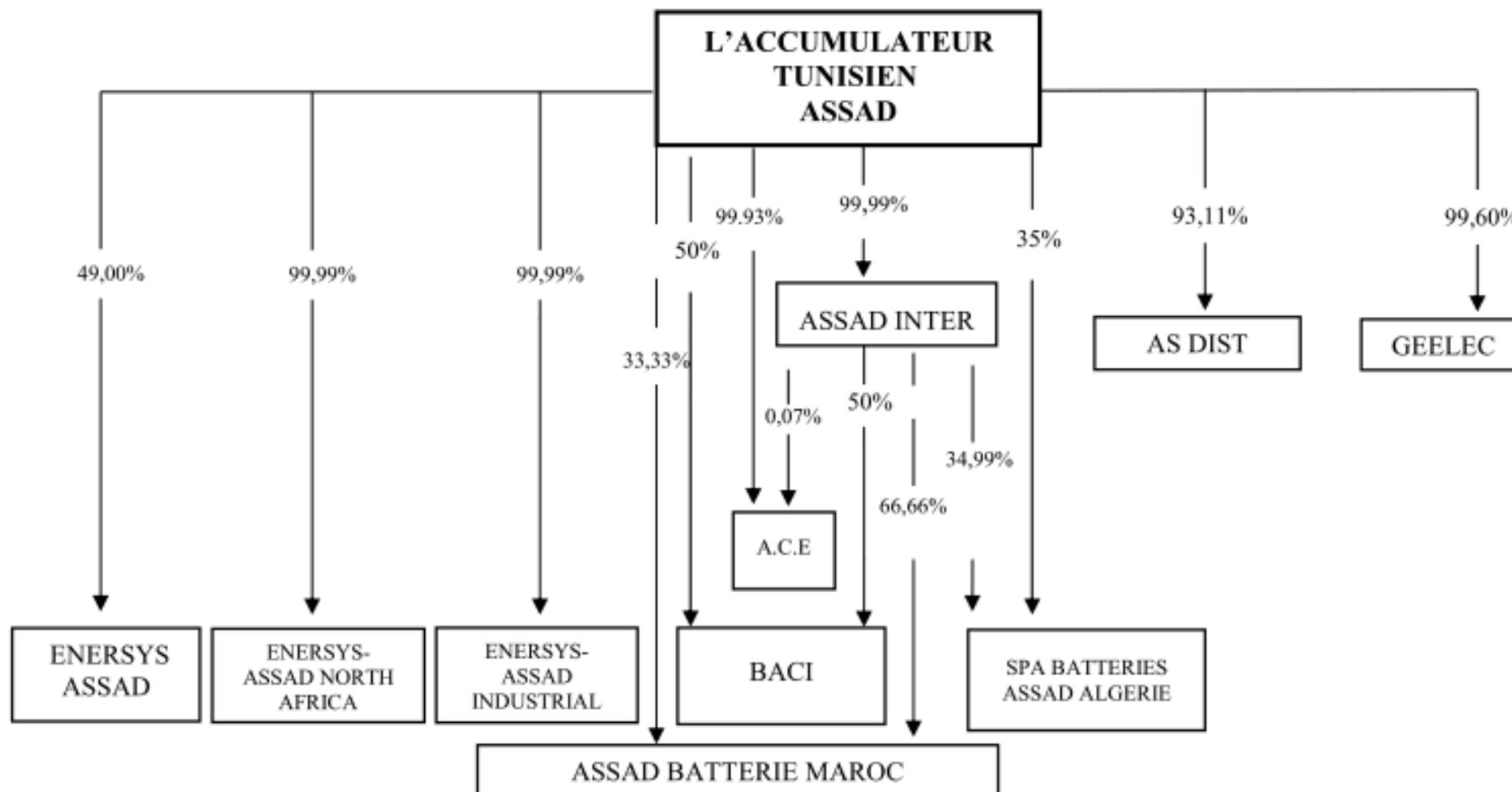
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le Groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le Groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le Groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du Groupe ASSAD est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du Groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ASSAD et qu'aucun autre Groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les méthodes et le périmètre de consolidation du Groupe ASSAD sont détaillés à la date du 30/06/2016 comme suit :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Accumulateur Tunisien Assad	Industrie	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
Batterie Assad Algérie	Industrie	70	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	70
Assad Batterie Maroc	Industrie	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
Auto Component Export	Commerce	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
Assad International	Commerce	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
General d'équipements électriques	Commerce	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
AS Distribution	Commerce	93	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	93
Enersys Assad	Industrie	49	Contrôle Conjoint	Intégration Proportionnelle	49
Enersys Assad North Africa	Industrie	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
Enersys Assad Industriel	Industrie	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100
Batterie Assad Côte d'Ivoire	Industrie	100	Contrôle Exclusif	Intégration Globale	100

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du Groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- cumul arithmétique des comptes individuels ;
- élimination des titres de participation du Groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- identification de la «Part du Groupe» et des «intérêts minoritaires» dans l'actif net des sociétés consolidées.

L'intégration proportionnelle : c'est une méthode de consolidation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la société mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels et le 30 juin pour des états financiers individuels intermédiaires.

II.2.4 Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du Groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du Groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du Groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de la période et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des périodes antérieures.

II.2.5 Ecart d'acquisition «Goodwill»

Aucun écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du Groupe ASSAD, vu le fait que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales, ou le cas échéant, à des augmentations de capital à la valeur nominale.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation :

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit:

II.3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

II.3.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants:

Constructions	5%
Matériels et outillages industriels	10%
Matériel de transport	20%
Equipements de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Agencements Aménagements Installations	10%

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de la période clôturée au 30 juin 2016.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

II.3.3 Immobilisations financières :

Figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

II.3.4 Stocks :

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- * Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- * Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

II.3.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

II.3.6 Dettes en monnaies étrangères :

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

III. Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat;
- L'élimination des opérations réciproques;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées;
- Etablissement des comptes consolidés.

III-1 L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du Groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement:

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du Groupe;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers;
- "L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation."

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du Groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

III-2 La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- "Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte «Autres capitaux propres»."

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

III-3 L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- "Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales"
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de la période.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du Groupe intégrées globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés contrôlées conjointement avec des partenaires l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

III-4 L'élimination des comptes réciproques :

Dans le souci de présenter le Groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du Groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du Groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du Groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés du Groupe, ainsi que des dividendes intraGroupe.

III-5 Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

III-6 Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de la consolidante dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé «écart de consolidation» qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill;
- "La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date;"
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

Bilan

B.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net de 179.979DT au 30 juin 2016 contre 154.098DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Assistances techniques	4 157	4 021	4 357
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066	198 066
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	3 238	1 327	1 327
Logiciels	980 945	1 095 022	924 596
Sous-total	1 186 406	1 298 436	1 128 346
-Amortissement	-1 006 427	-1 107 925	-974 248
Total Immobilisations incorporelles	179 979	190 511	154 098

B.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde net de 29.573.417DT au 30 juin 2016 contre 31.644.938DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Agencement, Aménagement & Installation	5 763 670	5 634 253	5 744 794
Construction	12 825 677	12 425 960	12 753 259
Immobilisations en cours	1 743 871	1 888 482	1 592 193
Matériel de transport	3 848 332	3 603 759	3 737 164
Matériel et outillage industriel	49 000 842	47 156 558	48 344 936
Matériel informatique	1 356 653	1 338 082	1 341 200
Mobilier de bureau	1 138 447	1 087 506	1 100 445
Terrains	5 488 322	4 702 746	5 420 621
Sous-total	81 165 814	77 837 346	80 034 612
-Amortissement	-51 592 397	-45 508 188	-48 389 674
Total Immobilisations corporelles	29 573 417	32 329 158	31 644 938

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 1.145.866 DT au 30 juin 2016 contre 1.399.455 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres de participation (Titres immobilisés)	222 889	222 801	222 521
Dépôts et cautionnements versés	350 389	650 175	474 687

Prêts au personnel	465 569	622 118	598 303
Autres immobilisations financières	162 613	156 463	159 538
Total Immob. Financières Brutes	1 201 460	1 651 557	1 455 049
Dépréciations des titres de participation	(7 821)	(7 821)	(7 821)
Dép. dépôts et cautionnements versés	(20 013)	(20 013)	(20 013)
Dép. Prêts au personnel	(27 760)	(27 760)	(27 760)
Total Provisions pour dépr. Immob. Financières	(55 594)	(55 594)	(55 594)
Total Immob. Financières Nettes	1 145 866	1 595 963	1 399 455

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
BTS	15 000	15 000	15 000
Consortium Tunisien des Composants Automobiles	12 500	12 500	12 500
Méditerranéen Institute of Technology	90 000	90 000	90 000
S.M.U	120 000	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1	1
Autres titres de participation	7 888	7 800	7 520
Versement restant sur titres de participation	-22 500	-22 500	-22 500
Total Titres de participations	222 889	222 801	222 521

B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 727.507 DT au 30 juin 2016 contre 705.464 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Frais préliminaires	641 930	170 604	534 309
Charges à répartir	85 577	256 732	171 155
Total Autres Actifs Non Courants Nets	727 507	427 336	705 464

B.5. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 37.620.572 DT au 30 juin 2016 contre 31.923.301 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Stocks Matière premières et aut. appro.	13 045 018	14 635 375	9 641 823
Stocks Matière consommables et pièces de rechanges	4 180 305	4 748 950	4 179 726
Stocks Produits finis et en cours de production	21 308 337	18 899 022	19 264 186
Total Stocks Bruts	38 533 660	38 283 347	33 085 735
Provisions Stocks	(913 088)	(766 250)	(1 162 434)
Total Stocks Nets	37 620 572	37 517 097	31 923 301

B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 32.755.579 DT au 30 juin 2016 contre 43 255 659 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Clients ordinaires	33 197 421	32 979 961	40 942 615
Clients effets à recevoir	1 413 605	2 429 932	2 313 044
Clients douteux et litigieux	3 294 416	3 091 935	4 544 336
Total Clients Bruts	37 905 442	38 501 829	47 799 995
Provisions Clients et comptes rattachés	(5 149 863)	(4 321 831)	(4 544 336)
Total Clients Nets	32 755 579	34 179 998	43 255 659

B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 11.938.446DT au 30 juin 2016 contre 10.975.121 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Créances sur personnel & org. sociaux	12 594	(2 597)	5 320
Etat, Crédit de TVA	4 795 281	4 407 289	4 316 403
Société du Groupe-Comptes courants - actif	54 127	(19 656)	9 077
Sociétés filiales, dividendes à recevoir	-	(83 176)	-
Créances sur cessions d'actifs	36 500	34 500	31 000
Débiteurs divers et autres créances	76 446	65 898	67 088
Produits à recevoir	92	109 818	41 301
Charges constatées d'avance	696 357	815 203	600 114
Etat, Impôt sur les sociétés	6 004 989	5 046 475	5 800 270
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	121 530	374 642	102 926
Personnel Avances & Acomptes	183 728	184 605	45 917
Compte d'attente - actif	96 622	105 749	96 622
Total Actifs Courants Bruts	12 078 266	11 038 751	11 116 038
Provisions sur autres actifs courants	(139 820)	(139 647)	(140 917)
Total Actifs Courants Nets	11 938 446	10 899 104	10 975 121

B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 518.365 DT au 30 juin 2016 contre 617.312 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	280 098	307 418	377 221
Autres placements courants et créances assimilées	238 267	213 404	240 091
Total Placements et Autres Actifs Financiers	518 365	520 822	617 312

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 9.217.777 DT au 30 juin 2016 contre 4.998.069 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres SICAV	221 557	132 100	127 882
Banques	8 534 359	2 454 384	3 410 677
Caisse	299 693	41 369	9 333
Chèques remis à l'encaissement	28 772	476 348	62 312
Effets remis à l'encaissement	43 315	94 271	83 421
Autres Organismes Financiers	179	51	73
Régie d'avance et accreditif	89 903	563 504	1 304 371
Total Liquidités et équivalents de liquidités	9 217 777	3 762 027	4 998 069

B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent un solde de 41.183.529 DT au 30 juin 2016 contre un solde de 40.188.735 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés	27 514 406	29 804 477	29 917 020
Actions propres	-376 909	-77 919	-171 227
Ecart de conversion	573 014	416 808	329 774
Subvention d'investissement	345 023	395 791	380 230
Résultat de l'exercice consolidé	1 127 995	-1 982 909	-2 267 062
Total Capitaux propres	41 183 529	40 556 248	40 188 735
Réserves des minoritaires	652 559	1 131 590	1 081 428
Résultat des minoritaires	80 619	-265 146	-109 945
Total - Intérêts minoritaires	733 178	866 444	971 483

B.11. Emprunts

Les emprunts présentent un solde de 35.066.514 DT au 30 juin 2016 contre un solde de 36.795.211 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts leasing	241 899	348 999	402 084
Emprunts bancaires et autres IF	9 791 534	12 071 495	11 393 127
Autres emprunts et dettes assimilées	25 033 081	25 000 000	25 000 000
Total Emprunts	35 066 514	37 420 494	36 795 211

B.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions présentent un solde de 1.544.531 DT au 30 juin 2016 contre 1.529.969 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions pour garanties données	296 965	262 991	303 065
Provisions pour risques et charges	1 247 566	1 176 030	1 226 904
Provisions pour retraite et obligations similaires	-	8 949	-
Total Provisions	1 544 531	1 447 970	1 529 969

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 5.871.375 DT au 30 juin 2016 contre 10.711.065 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Fournisseurs d'exploitation	4 709 762	6 382 694	9 644 473
Fournisseurs effets à payer	474 512	619 506	491 922
Fournisseurs d'immobilisation	7 881	176 218	8 814
Fournisseurs factures non parvenues	679 220	446 291	565 856
Total	5 871 375	7 624 710	10 711 065

B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 7.300.295 DT au 30 juin 2016 contre 7.607.929 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Personnel rémunérations dues	27582	581 105	628 673
Etat, impôts et taxes retenues à la source	265 425	289 037	349 843
Etat - IS à payer	270 790	196 920	203 836
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	105 235	3 690	92 836
Sociétés de Groupe, comptes courants - passif	34 398	35 172	34 398
Associés, Dividendes à payer	85 196	510 365	85 021
Jetons de présence à payer	15 000	-	-
Créditeurs divers, autres dettes	49 682	41 479	18 968
Charges à payer	1 658 509	1 851 224	2 703 682
Prod. constatés d'avance & A. cptes de régul.	245 155	-	-
Autres provisions pour risques - part < 1 an	-	58 631	-
Clients - Avances et acomptes reçus	(35 445)	47 090	-
Clients – Ristournes	1 408 936	1 017 827	854 154
Personnel-Charges à payer	2 271 009	2 579 019	1 447 304
Organismes sociaux	890 360	865 980	1 180 741
compte d'attente - passif	8 462	29 777	8 478
Total	7 300 295	8 107 318	7 607 929

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 31.978.086 DT au 30 juin 2016 contre 27.869.025 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Découverts bancaires (trésorerie passive)	11 313 334	7 419 319	9 350 494
Echéance à moins d'un an sur emprunt leasing	316 019	303 323	343 053
Echéance à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 465 962	3 261 998	3 410 340
Crédit de préfinancement export	16 789 218	14 299 000	14 657 745
Intérêts courus sur dettes	93 553	115 192	107 393
Total	31 978 086	25 398 832	27 869 025

Etat de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 37.579.097 DT au 30 juin 2016 contre 38.712.211 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Produits divers - Ventes à l'export	190 931	64 484	246 392
Bat. Démarrage- Ventes locales	25 898 323	20 039 277	50 507 202
Bat. Démarrage- Ventes à l'export	9 837 039	16 532 221	32 536 122
Bat. Démarrage- RRR sur ventes Locales	(1 432 853)	(64 749)	(2 174 924)
Bat. Ind - Ventes locales	1 730 448	744 725	3 669 795
Bat. Ind- Ventes à l'export	15 250	-	513 724
Plaques - Ventes à l'export	1 039 723	999 437	2 865 574
Plomb - Ventes à l'export	110 952	108 135	200 339
Produits divers - Ventes locales	144 915	244 311	495 443
Prestations à l'export	44 370	44 370	88 740
Total	37 579 097	38 712 211	88 948 407

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 126.575 DT au 30 juin 2016 contre 120.547 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
QP des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	35 206	35 206	70 413
Jetons de présence	-	-	12 000
Produits de location	91 369	85 341	174 823
Total	126 575	120 547	257 237

R.3. Achats consommés de matières

Les achats consommés de matières s'élèvent à 22.663.401 DT au 30 juin 2016 contre 25.815.132 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Achats consommés de Plomb	8 445 400	11 539 102	24 075 944
Variation des stocks de MP et autres approvisionnements	447 210	1 496 603	3 059 198
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	10 926 407	10 281 110	25 340 901
Achats de pièces de rechange	901 393	908 862	1 963 145
Autres achats non stockés	315 045	306 965	754 328
Achats de marchandises	1 627 946	1 282 490	2 656 843
Total	22 663 401	25 815 132	57 850 359

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 7.859.715 DT au 30 juin 2016 contre 7.868.385 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	6 407 679	6 376 652	12 841 141
Charges sociales légales	1 313 195	1 340 984	2 797 848
Autres charges de personnel	138 841	150 749	255 599
Total	7 859 715	7 868 385	15 894 588

R.5. Dotations aux Amortissements et aux Provisions

La dotation aux amortissements et aux provisions nette de reprise s'élève à 3.312.047 DT au 30 juin 2016 contre 3.263.625 DT 30 juin 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	35 767	38 399	76 175
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	3 072 409	3 135 619	6 225 099
Dotation aux résorptions des charges reportées	85 577	85 577	171 154
Dotation aux provisions	1 111 364	929 859	2 021 648
Reprises sur provisions	-993 070	-925 829	-1 690 450
Total dotations nettes	3 312 047	3 263 625	6 803 626

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 3.582.404DT au 30 juin 2016 contre 4.328.912 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Déplacement, mission et réception	251 924	251 067	548 338
Redevances	33 669	65 923	19 520
Divers services extérieurs	143 274	83 526	172 008
Entretien et réparation	174 886	237 040	521 806
Frais de transport	459 863	828 762	1 546 976
Frais postaux et de télécommunication	70 816	86 956	198 416
Honoraires	750 379	809 320	1 633 103
Impôts et taxes	380 020	416 648	824 809
Jetons de présence	26 894	63 000	145 240
Location	474 869	517 217	1 094 005
Personnel extérieur à l'entreprise	142 232	145 683	281 132
Primes d'assurance	183 718	175 011	361 744
Publicité, publication et relation publique	222 655	328 763	864 815
Services bancaires et assimilés	247 114	219 453	488 886
Sous-traitance générale	20 091	100 543	77 659
Total	3 582 404	4 328 912	8 778 457

R.7. Produits de placements

Les produits de placements s'élèvent à 13.958 DT au 30 juin 2016 contre 172.015 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Revenus des autres créances	0	47 300	0
Autres Produits financiers	2 796	757	346 032
Prod. nets/ cession de titres	9 174	122 827	118 488
Produits des placements monétaires	1 988	1 131	4 641
Total	13 958	172 015	469 161

R.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 688.399DT au 30 juin 2016 contre 3.624.167 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Pertes sur créances liées à des participations	1 239	7 274	7 274
Charges d'intérêts	2 233 867	2 243 985	4 735 237
Pertes de change	1 186 491	2 115 427	3 231 035
VNC des titres conso cédés	-	587 999	587 999
VNC des titres cédés	-	(587 999)	(587 999)
Total charges financières brutes	3 421 597	4 366 686	7 973 546
Escomptes obtenus	-	-	(174)
Gains de change	(2 692 055)	(741 892)	(1 511 264)
Produits d'intérêts	(41 143)	(628)	(93 961)
Total produits financiers	(2 733 198)	(742 519)	(1 605 398)
Total charges financières nettes	688 399	3 624 167	6 368 147

R.9. Gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 180.369 DT au 30 juin 2016 contre 158.419 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Plus-value de cession d'immo. corp.	8 603	54 914	54 923
Autres gains ordinaires	171 765	103 505	579 850
Total	180 369	158 419	634 773

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 31.834 DT au 30 juin 2016 contre 303.010 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	4	35 266	35 999
Réduction de valeur	-	5 255	-
Charges Diverses Ordinaires	31 830	262 489	479 669
Total	31 834	303 010	515 668

Evénements postérieurs

Ces états financiers consolidés sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Septembre 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Messieurs les Actionnaires
société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA »
Zone industrielle de Ben Arous
2013 BEN AROUS

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
ARRETES AU 30 JUIN 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires consolidés du Groupe « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » comprenant le bilan consolidé établi au 30 juin 2016, l'état de résultat consolidé ainsi que l'état de flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires consolidés font apparaître des capitaux propres positifs (part du Groupe) de 41.183.529 dinars y compris le bénéfice de la période (part du Groupe) s'élevant à 1.127.995 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel responsable et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion sur les états financiers consolidés

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du Groupe « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » arrêtée au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices de 2009 à 2012. Une notification du résultat du contrôle a été reçue en date du 7 juillet 2014 et a fait ressortir un montant de 1.410.944 DT en principal et pénalités dont 854.165 DT de reports d'IS et de TVA non acceptés.

La notification a fait l'objet d'une opposition motivée de la part de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » rejetant les principaux chefs de redressement. Toutefois, l'administration fiscale a maintenu sa position initiale lors de sa réponse en date du 19 janvier 2015. Le 5 février 2015, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD SA » a répondu à l'administration fiscale en maintenant sa position initiale et en appuyant ses propos par plus d'arguments.

La provision constatée pour faire face à ce risque est de l'ordre de 618.103 DT.

Tunis, le 6 octobre 2016

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***

Cabinet ZAHAF & Associés

Ahmed BELAIFA

Mahmoud ZAHAF